

LES BREUVAGES BLUE SPIKE DE RETOUR EN FORCE AU RETOUR DES FÊTES

MONTREAL, 7 décembre 2017 - La Régie des Alcools des Courses et des Jeux du Québec (RACJ) a récemment demandé un arrêt de la production et de la commercialisation de produits d'alco-malts embouteillés par Embouteillage Solar, incluant les marques Baron, Mojo, Four Loko, Octane et Seagram, n'ayant pas été produits selon nos spécifications, ni les règlements en vigueur au Québec.

Les résultats des tests effectués par la RACJ et la SAQ semblent indiquer que les produits contiennent de l'alcool éthylique plutôt que de l'alcool issu de la fermentation du malt, mais qu'ils ne posent aucun risque pour la santé des consommateurs, comme cet alcool est utilisé dans plusieurs autres produits alcoolisés. Par contre, ils pourraient aller à l'encontre de certains règlements au niveau de l'étiquetage et des endroits dans lesquels ces produits pourraient être vendus.

Blue Spike a fait cesser la commercialisation desdits produits et travaille avec la RACJ pour déterminer les prochaines étapes.

Blue Spike prend cette situation très au sérieux et est dévouée à offrir des produits de haute qualité à ses consommateurs. L'entreprise est donc très heureuse d'annoncer qu'une entente d'embouteillage avec un nouveau fournisseur de réputation internationale possédant de nombreuses accréditations a été signée, où l'embouteillage de tous nos produits débutera dès février 2018, date à laquelle les consommateurs pourront se procurer nos produits dans les épiceries et dépanneurs du Québec. Malgré l'impact négatif temporaire sur les ventes de ces produits, cette nouvelle entente assure qu'une telle situation ne se reproduira plus, et que les consommateurs pourront continuer de se procurer nos produits dans quelques semaines.

-30-

Source : Breuvages Blues Spike
Renseignement : info@bluespike.ca